

Département de la Creuse
Arrondissement de Guéret
COMMUNE DE LA CHAPELLE-BALOUÉ

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois avril, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle-Baloue, se sont réunis à 18h00 à la salle Aristide Carteau, sur la convocation qui leur a été adressée par Mme la Maire en date du treize avril, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents

- Mme France-Muriel BLANCHE
- M. Florian BOLGAR
- M. Jean-Marie BONNEFONT
- Mme Aurélie BRIANT
- Mme Béatrice GOMES
- M. Valentin GRASSET
- M. Jean LE ROUX
- M. Claude MAILLARD
- M. Franck MARTIN (retardé)
- M. Jérôme PASDELOU
- Mme Michèle PICOTY

Membre absent, excusé et représenté

- néant

Au vu du contexte sanitaire, la séance se déroule à huis clos.

La séance démarre à 18h28. Mme la Maire constate que le quorum est atteint.

M. Jérôme PASDELOU est nommé secrétaire de séance.

Mme la Maire demande aux élus la possibilité d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- la délégation d'attributions au Maire (point 16),
- étude du devis de raccordement au réseau AEP du 2 Petit Josnon.

Le conseil approuve à l'unanimité.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Délégation d'attributions au Maire (point 16)
2. Etude du devis de raccordement au réseau AEP du 2 Petit Josnon
3. Mise en place et révision des commissions obligatoires et des comités facultatifs
4. Commission de révision de la liste électorale
5. Approbation des statuts de la Communauté de Communes du Pays Dunois
6. Achat d'une remorque pour la commune
7. Questions diverses

1. DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS AU MAIRE (POINT 16)

Mme la Maire informe le conseil qu'une modification expressément demandée par les services de la préfecture doit être apportée à la précédente délibération relative aux attributions prévues par l'article L2122-22 du CGCT.

Le conseil valide à l'unanimité le périmètre de l'attribution 16, tel que formulé :

"16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, de poursuivre le litige par toutes les instances et tous les degrés de juridiction et, en particulier, d'user de toutes les voies de recours contre les décisions défavorables aux intérêts de la commune, de payer les frais afférents à ces procédures et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants et de 5 000 € pour les communes de 50 000 habitants et plus."

2. ETUDE DU DEVIS DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU AEP DU 2 PETIT JOSNON

Mme la Maire rappelle le contexte du raccordement au réseau d'eau potable de l'installation du 2 Petit Josnon.

Evolis vient d'envoyer un devis. Mme la Maire présente le plan de financement dont les subventions se répartissent comme suit :

- DETR : 40%,
- Boost'commune : 20%,
- Autofinancement : 40% (partagé entre le bénéficiaire et la commune)

Voir le détail sur le document intitulé *Raccordement AEP 2 Petit Josnon*, joint en annexe.

M. LE ROUX prend la parole pour faire remarquer que le coût de cet investissement reste élevé et que la prise en charge par la commune doit être la plus modérée possible. M. BONNEFONT rappelle les obligations de la commune quant au raccordement de ses administrés à l'eau potable et que ce dossier est déjà en attente depuis quelques années. De plus, dans ce cas précis, l'autofinancement serait partagé et ainsi la part communale très nettement réduite.

Après délibérations, le conseil approuve à l'unanimité le plan de financement. Si toutefois, les subventions n'étaient pas accordées, Mme la Maire représenterait une nouvelle proposition financière pour ce raccordement.

3. MISE EN PLACE ET RÉVISION DES COMMISSIONS OBLIGATOIRES ET DES COMITÉS FACULTATIFS

Mme la Maire propose de passer à la révision des commissions, d'abord obligatoires, puis facultatives, afin d'y intégrer les nouveaux élus.

La liste complète des titulaires et suppléants est fournie en annexe dans le document *DÉLÉGUÉS DES COMMISSIONS en date du 23 avril 2021*.

Mme la Maire distribue les dossiers en attente aux nouveaux titulaires des commissions.

Il s'agissait par ailleurs de nommer différents interlocuteurs communaux pour les thèmes suivants :

Responsables trousse à pharmacie :

Michèle PICOTY et Aurélie BRIANT

Correspondants tempête :

Claude MAILLARD et Florian BOLGAR

Interlocuteur pour Dorsal et Orange :

Florian BOLGAR

Responsables du chiffrage des matériaux pour la future bibliothèque :

Jérôme PASDELOU, Claude MAILLARD, assistés de Michèle PICOTY et Aurélie BRIANT

Responsables pour la taxe affouagère :

Florian BOLGAR et Franck MARTIN

4. COMMISSION DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Mme la Maire rappelle que les délégués d'administration sont à ce jour MM. BOLGAR et GRASSET. Désormais élus au sein du conseil, ils ne peuvent plus représenter les habitants non-élus de la commune. Il s'agit pour le conseil de définir deux nouveaux délégués d'administration parmi les habitants :

Sont ainsi proposés durant le conseil les noms suivants :

M. Antonin MAROT, M. Guy DUBEAU

Si toutefois, l'un de ces deux habitants ne souhaitait pas faire partie de cette commission de révision, deux autres noms ont été proposés : Mme. Paulette LABERGÈRE, M. Pascal COTINAT.

5. APPROBATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS (CCPD)

Mme la Maire informe les élus que, suite à la défusion de la communauté de communes des Monts et Vallées, la CCPD s'est retrouvée dans l'obligation de revoir ses statuts. Il est aujourd'hui demandé aux élus communaux d'approuver ces nouveaux statuts.

Les élus approuvent les nouveaux statuts de la CCPD à l'unanimité.

6. ACHAT D'UNE REMORQUE POUR LA COMMUNE

Mme la Maire rappelle que la saison printanière engendre beaucoup de déchets verts et qu'il devient impérieux pour la commune de se munir d'une remorque pour faciliter la tâche et optimiser le temps de travail de l'agent technique.

Le conseil approuve à l'unanimité le montant plafond de 700 € maximum pour l'achat d'une remorque d'occasion ou neuve, de dimensions approximatives de 2,50 x 1,20 m.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Mme la Maire remercie les membres du comité Eau et assainissement pour le travail réalisé depuis juillet 2020. En effet, les derniers rapports d'analyse d'eau potable et de la station d'épuration, transmis par l'ARS et les services du département sont très satisfaisants.
- Mme GOMES demande par ailleurs où en est l'installation de la crépine au niveau du captage d'eau. MM. PASDELOU et BONNEFONT avaient déjà planifié de s'y rendre le lendemain matin avec l'agent technique (samedi 24 avril à 9h30).
- Mme la Maire demande si des conseillers souhaiteraient se porter volontaires pour aider M. PASDELOU et l'agent technique à récupérer les surplus des Serres de la Chapelle pour le comité Botanique, Fleurissement et Environnement, à raison d'une fois par semaine, le mercredi ou le jeudi matin. L'objectif est pour la commune de mettre en place une gestion tournante de la collecte et du tri de ces surplus utiles. Aurélie BRIANT se proposent pour la semaine suivante.
Par ailleurs, M. BOLGAR se renseignera dans la semaine suivante auprès d'Evolis, afin de déterminer dans quelle mesure les professionnels ont eux aussi droit à la gratuité des levées des bacs jaunes, plus pratiques. Michèle PICOTY propose de contacter la pépinière Duhail à la Souterraine pour savoir comment ils procèdent.
- Mme la Maire souhaite faire un point concernant les actions en cours du comité Botanique, Fleurissement et Environnement. M. PASDELOU dit maintenir des relations constantes avec les différents membres, mais déplore la situation actuelle qui ne permet pas les regroupements et limite donc les avancées. Toutefois, M. PASDELOU propose de commencer à faire vivre concrètement ce comité car la saison est propice aux plantations. Il invite les élus à réfléchir activement aux compositions florales qui pourraient orner les différents bacs à fleurs de la commune.
- Mme la Maire souhaite rapidement lancer la rédaction du bulletin municipal annuel : le rendez-vous est pris pour les volontaires le lendemain samedi 24 avril à 14h en salle Aristide Carteau.
- Mme la Maire souhaite réunir le nouveau comité Informatique ainsi formé pour répertorier les besoins réels et légaux de la commune en termes de site Internet et

d'espace de travail collaboratif. M. BOLGAR propose dans un premier temps d'envoyer un courriel à tous les membres du comité afin de collecter toutes les informations utiles à la confection d'un cahier des charges.

- M. Valentin GRASSET effectue un rapide compte rendu concernant la visite de l'intervenant du SDEC 23. Un état des lieux des bâtiments appartenant à la commune a été effectué afin d'évaluer le besoin en isolation des différentes bâtisses. L'isolation à 1 € ne semble pas toujours possible, cependant pour l'épicerie et la salle des fêtes, elle semble opportune. D'autant plus que les déperditions thermiques majeures proviennent de ces bâtiments. Ce point sera traité par le comité SDEC 23 et sera ajouté au tableau de suivi des actions. L'agente administrative avance sur ce dossier en contactant les entreprises agréées.
- Mme la Maire rappelle aux élus que le nettoyage du préau à droite de la salle Agora permettrait au CBFÉ et à l'agent technique de bénéficier d'une zone de stockage pour leur matériel. Un rendez-vous est pris en mairie lundi 26 avril à 14h30.
- Le dossier pour le service civique a été déposé en dématérialisé sur Internet. Nous espérons pouvoir embaucher une personne au 1er juin pour une période de 6 mois, comme délibéré lors d'un précédent conseil.
- Mme la Maire informe le conseil que les élections départementales et régionales auront bien lieu les 20 et 27 juin 2021. Il faudra préparer la tenue du bureau de vote. Les modalités définitives concernant le contexte sanitaire sont encore à préciser par la préfecture. La commission de révision de liste électorale devra se réunir entre les 27 et 30 mai.
- Mme la Maire annonce que la vente du fonds de commerce de l'épicerie a eu lieu ce jour devant notaire. M. MALFAIT, nouvel épicier de la commune, sera convié à présenter son projet aux élus lors du prochain conseil.

La date de ce prochain conseil municipal est fixée au **vendredi 11 juin 2021, à 18h.**

Mme la Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h11.

Madame la Maire, Béatrice GOMES

Le 28/4/2021